Enfant 3

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Enfant 4

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Bulletin à retourner

à l'accueil de la mairie de La-Croix-de-La-Rochette avant le 04 décembre 2023, muni d'un justificatif de domicile et du livret de famille

Informations : mairie au **04.79.65.37.61**

Ne pas jeter sur la voie publique

Chéquier

Coup de Pouce

2023 - 2024

Mairie de La-Croix-de-La-Rochette

Pour cette nouvelle année, la commune de La Croix-de-la-Rochette a décidé d'accompagner les familles afin de permettre à leurs enfants de pratiquer une activité périscolaire.

Ainsi un chéquier **COUP DE POUCE** sera à retirer pour ceux qui le souhaitent**, en mairie à partir du mercredi 06 septembre 2023**.

Ce chéquier permettra de financer une partie de l'adhésion à une association locale sportive ou culturelle soit **50 € par enfant et pour l'année scolaire en cours.**

Chéquier COUP DE POUCE

A QUI SONT-ILS DESTINES ?

Ils s'adressent aux **enfants domiciliés sur la commune de La Croix-de-la-Rochette** et **âgés de 5 ans (nés en 2018) à 16 ans (nés en 2007)**

OU PEUT-ON UTILISER LE CHEQUIER COUP DE POUCE ?

Les partenaires :

Acrobate Circus
Aïkido
American Boxing
Art et Son
Atelier de la Danse
Bayard Bad
CAF La Rochette
Club Nautique Rochettois
Club de Plongée du pays rochettois
Course d'Orientation Cœur de Savoie
Ecole de Musique
Football Club Rochettois
Hand-ball
Judo O4V
Karaté Club du Val Gelon
Kempo Shin Gi Tai
Les Langues sans stress
Mumufitness
Ping Rochettois
Ski Club La Rochette
Union Cycliste Pontcharra

COMMENT FONCTIONNE LE CHEQUIER COUP DE POUCE ?

Ce chéquier se compose de **5 chèques de 10.00 €.**
Chaque chèque est nominatif et est valable du 06 Septembre 2023 au 04 décembre 2023.
Les coupons peuvent être utilisés pour une ou deux activités maximum.
Le montant du ou des coupons vient en déduction de la cotisation à l'association.

OU SE PROCURER LE CHEQUE COUP DE POUCE ?

Se présenter à la mairie de La-Croix-de-La-Rochette avant le 04 décembre 2023 aux horaires suivants :
Du mardi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, avec le bulletin d'inscription rempli.

Bulletin d'inscription

Nom et prénom du responsable légal :

.....

Adresse :

.....

.....

Tél. : .....

Mél. : .....

Enfant 1

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Enfant 2

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....